Procédure courtiers en crédit immobilier

BoursoBank
La banque qu'on a envie de recommander.

Le modèle de BoursoBank est depuis l'origine centré sur l'autonomie de ses clients pour leur rendre le maximum de valeur quel que soit le produit bancaire souscrit. Cette logique explique pourquoi BoursoBank n'a pas de partenariats commerciaux avec des intermédiaires pour vendre ses offres de crédit immobilier.

Néanmoins, si vous êtes courtier en crédit immobilier et que vous souhaitez faire bénéficier à vos clients de l'offre de financement de BoursoBank en dehors d'un contrat de partenariat, c'est possible en respectant les conditions suivantes :

En cas de non respect de la procédure décrite ci-dessous, la demande ne sera pas traitée.

Démarches préalables à la demande de financement

Au préalable, vous devez **obligatoirement** :

1. Vérifier que le projet de votre/vos client(s) peut être financé par Boursobank en consultant notre simulateur de crédit immobilier
Les taux affichés sont définitifs et aucune négociation ne sera possible !

Projets financés :
- Résidence principale avec ou sans prêt relais
- Résidence secondaire
- Investissement locatif à usage unique d'habitation
- Investissement locatif en vue de défiscalisation (Loi Pinel)
- Rachat de crédit immobilier détenu dans un autre établissement bancaire
- Adjudication

Voir les projets non financés

2. Vérifier que chacun des emprunteurs peut être financé par Boursobank en consultant nos critères d'éligibilité

3. Chacun des emprunteurs doit impérativement être client de Boursobank avant d'entamer la démarche – Ouvrir un compte bancaire

Les données personnelles recueillies dans le présent document et dans les documents remis par le courtier conformément à la procédure courtier sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement dont le responsable est Boursorama conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel. Elles sont traitées aux fins de gestion de demande de financement immobilier pour le compte de l'emprunteur. Vous disposez notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de portabilité et de limitation du traitement. Ces droits peuvent être exercés, en précisant vos nom, prénom, email, date de naissance et votre code postal, en :
- utilisant votre espace sécurisé en vous identifiant sur votre « Espace Client » accessible en ligne sur le Site ou en cliquant sur le lien suivant,
- adressant une demande à l'adresse suivante : dpo@boursorama.fr
Pour en savoir plus : consulter la Politique de protection des données personnelles des Clients et des personnes en lien avec les activités de Boursorama

Demande de financement

Dans ces conditions, si notre offre vous intéresse et que le projet de votre/vos client(s) est compatible avec notre politique d'octroi, vous pouvez constituer votre dossier :

Etape 1 :
Afin de sécuriser l'ensemble des échanges de données clients entre la banque et le courtier une première étape d'identification et de vérification est nécessaire.
Adressez-nous à courtier.administratif@boursorama.fr les éléments suivants :

- L'attestation Orias du signataire du mandat et de la charte
- La pièce d'identité (carte d'identité ou passeport en cours de validité) du signataire du mandat et de la charte
- Le mandat dûment rempli et signé par le courtier et le(s) emprunteur(s)
- La charte BoursoBank dédiée au financement immobilier par l'intermédiaire d'un courtier dûment remplie et signée par le courtier et le(s) emprunteur(s).

Etape 2 :
Sous un délai de 72 h maximum après réception des éléments ci-dessus, BoursoBank vous adressera par mail le formulaire de demande de financement au nom, prénom du/des emprunteur(s). **Pensez à vérifier vos spams et courriers indésirables.**

Le numéro de téléphone de notre équipe commerciale dédiée aux courtiers vous sera alors communiqué.

Il faudra retourner la demande de financement dûment remplie et signée à l'adresse courtier.administratif@boursorama.fr

Etape 3 :
Sous un délai d'une semaine, après réception de la demande de financement, le(s) emprunteur(s) et le courtier seront informés de la faisabilité ou non du financement.

Si un accord de principe est donné, le client devra signer électroniquement la demande de financement en ligne, sur son accès personnel. Cet accord de principe sera basé sur les informations inscrites dans la demande de financement.

Etape 4 :
Une fois la demande de financement en ligne signée par le(s) emprunteur(s), BoursoBank vous adressera par mail la liste des pièces justificatives nécessaires à l'étude du dossier.

Vous devrez adresser à Boursobank l'ensemble des pièces justificatives nécessaires à l'étude du dossier à l'adresse courtier.document@boursorama.fr

Les données personnelles recueillies dans le présent document et dans les documents remis par le courtier conformément à la procédure courtier sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement dont le responsable est Boursorama conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel. Elles sont traitées aux fins de gestion de demande de financement immobilier pour le compte de l'emprunteur. Vous disposez notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de portabilité et de limitation du traitement. Ces droits peuvent être exercés, en précisant vos nom, prénom, email, date de naissance et votre code postal, en :
- utilisant votre espace sécurisé en vous identifiant sur votre « Espace Client » accessible en ligne sur le Site ou en cliquant sur le lien suivant,
- adressant une demande à l'adresse suivante : dpo@boursorama.fr
Pour en savoir plus : consulter la Politique de protection des données personnelles des Clients et des personnes en lien avec les activités de Boursorama

ATTENTION : L'ensemble des pièces justificatives devront être transmises en un seul et unique mail. Chaque pièce jointe ne devra contenir qu'une pièce justificative, au format PDF (20 MO max). Le document devra clairement être identifié (exemple : bulletin salaire Mme Dupont nov 2023)

Important : Tout dossier incomplet ne pourra pas être étudié !

Dans les 15 jours suivants la réception des pièces justificatives, un accord ou refus définitif sera transmis au(x) client(s), analyse basée sur les justificatifs fournis. Boursobank pourra être amenée à demander des justificatifs ou informations complémentaires.

A partir de la réception des pièces justificatives, l'ensemble des actions nécessaires à l'avancement du dossier de financement (souscription de l'assurance emprunteur, signature de l'offre de prêt, ...) seront à mener par les emprunteurs clients depuis leur espace personnel. Seul le client sera informé par mail des actions qu'il a à mener.

Les données personnelles recueillies dans le présent document et dans les documents remis par le courtier conformément à la procédure courtier sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement dont le responsable est Boursorama conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel. Elles sont traitées aux fins de gestion de demande de financement immobilier pour le compte de l'emprunteur. Vous disposez notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de portabilité et de limitation du traitement. Ces droits peuvent être exercés, en précisant vos nom, prénom, email, date de naissance et votre code postal, en :
- utilisant votre espace sécurisé en vous identifiant sur votre « Espace Client » accessible en ligne sur le Site ou en cliquant sur le lien suivant,
- adressant une demande à l'adresse suivante : dpo@boursorama.fr
Pour en savoir plus : consulter la Politique de protection des données personnelles des Clients et des personnes en lien avec les activités de Boursorama

BoursoBank
La banque qu'on a envie de recommander.